

Gestion de portefeuille Triasima inc.

Rapport ESG et climat 2025

Table des matières

Sommaire exécutif	1
Introduction	2
<i>Pourquoi rendre compte des risques liés au climat ? La nécessité financière de la transition verte</i>	2
Gouvernance	4
Structure de gouvernance et importance stratégique.....	4
Rôles, responsabilités et surveillance	4
Compétences, expertise et renforcement des capacités	4
Processus, outils et mécanismes de mise en œuvre	5
Stratégie et prise de décision.....	6
Risques climatiques physiques et de transition et impacts potentiels sur les émetteurs	7
Préparation climatique : Exemples de mesures d'atténuation et d'adaptation	8
Gestion des risques	10
Processus d'évaluation et de gestion des risques liés au climat	10
Utilisation de l'engagement pour gérer les risques liés au climat	11
Vote par procuration.....	14
Exemples de mesures d'escalade par le vote	14
Revue du vote par procuration 2025.....	14
Métriques	15
Intégration ESG	15
Mesures de l'empreinte carbone	15
Émissions financées.....	16
Exemples de métriques clés pour le Fonds Triasima actions mondiales tous pays de développement durable.....	16

Sommaire exécutif

Le Rapport Triasima ESG et climat 2025 inaugural présente un aperçu des informations relatives à la gestion de la durabilité et du climat chez Triasima. Il a été préparé en référence et en alignement partiel avec les recommandations de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) des Normes internationales d'information financière (IFRS) et du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (TCFD). Ce document explique comment nous identifions, évaluons et gérons les risques et opportunités liés à la durabilité susceptibles d'influencer la valeur à long terme des actifs gérés.

Le Rapport Triasima ESG et climat 2025 démontre la mise en œuvre continue de nos politiques, processus, outils de gestion des risques et stratégies afin de répondre aux objectifs et aux attentes de nos clients. Conformément aux piliers de divulgation de l'ISSB et du TCFD - gouvernance, stratégie, gestion des risques ainsi que mesures et cibles - les principaux points saillants incluent :

- Le changement climatique est traité comme un facteur financier matériel, avec une surveillance au niveau du conseil d'administration et des processus structurés orientant la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques.
- La stratégie d'investissement de Triasima intègre des perspectives climatiques et ESG par la diversification, une sélection de titres résilients au climat et une évaluation de l'état de préparation des émetteurs à la transition énergétique. Les objectifs et préférences des clients sont également reflétés par des orientations de portefeuille sur mesure favorisant la sélection d'entreprises démontrant des efforts de décarbonation crédibles.
- Les risques liés au climat sont identifiés et gérés via un processus axé sur la matérialité, appuyé par l'analyse ESG, des outils exclusifs et un actionnariat actif. L'engagement et le vote par procuration jouent un rôle central dans l'évaluation des plans de transition, l'amélioration de la transparence et l'influence sur le comportement des entreprises, particulièrement dans les secteurs à fortes émissions carbone.
- Triasima utilise différentes métriques ESG et climatiques — incluant les émissions financées, l'intensité carbone, l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP/WACI), les réserves de combustibles fossiles, les cibles fondées sur la science (SBTi), l'utilisation d'énergies renouvelables et les revenus verts — pour évaluer la durabilité du portefeuille et éclairer la prise de décision, dans la mesure où la disponibilité et la fiabilité des données matérielles le permettent.

Ce rapport témoigne de l'engagement de Triasima envers une divulgation transparente sur la durabilité, ainsi qu'envers le soutien à une transition vers une économie verte et résiliente.

Introduction

Les facteurs liés au climat façonnent de plus en plus l'environnement opérationnel des entreprises et des institutions financières. Les risques climatiques, tant physiques que de transition, influencent déjà la valeur des actifs, les flux de capitaux et les résultats économiques à long terme, tandis que les opportunités liées au climat émergent comme des leviers d'innovation, d'efficacité et d'avantage concurrentiel. Alors que les attentes pour des informations ESG transparentes et utiles à la prise de décision continuent de croître, les organisations sont tenues d'intégrer ces risques et opportunités au cœur de leurs processus stratégiques et d'investissement.

En tant que gestionnaire d'actifs responsable, Triasima contribue au fonctionnement de marchés de capitaux efficaces et résilients. La divulgation transparente d'informations relatives à la durabilité et au climat permet aux clients et à l'ensemble des parties prenantes d'évaluer l'impact de ces facteurs sur le rendement des portefeuilles et les décisions d'allocation de capital.

Ce rapport présente nos structures de gouvernance, notre approche stratégique, nos processus de gestion des risques ainsi que nos mesures et cibles liés aux considérations de durabilité et de climat. Il reflète notre engagement à intégrer les facteurs de durabilité matériels dans nos processus d'investissement et à soutenir la transition vers une économie mondiale plus durable.

Pourquoi rendre compte des risques liés au climat ? La nécessité financière de la transition verte

Les émissions anthropiques de gaz à effet de serre provenant des systèmes énergétiques et industriels accélèrent le réchauffement climatique, contribuant ainsi à la perte de biodiversité, à la pénurie d'eau, à l'insécurité alimentaire et au déplacement de populations. Ces incidences représentent des risques climatiques matériels pour la valeur de l'entreprise, affectant l'ensemble du secteur de la gestion d'actifs et de l'économie au sens large. Les estimations actuelles indiquent que, s'il n'est pas atténué, le changement climatique pourrait générer des pertes économiques de 4,2 à 43 billions de dollars d'ici 2100, par rapport aux 143 billions de dollars d'actifs mondiaux actuellement gérables¹.

Limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C demeure crucial pour éviter les risques climatiques physiques et de transition les plus graves. Ceci étant, au rythme actuel des émissions, le budget carbone restant pour une trajectoire de 1,5 °C devrait être épuisé dans un peu plus de trois ans². Swiss Re estime que l'escalade des aléas climatiques physiques pourrait réduire le PIB de certaines régions jusqu'à 37 % d'ici 2050, avec des implications significatives pour l'évaluation des actifs, la couverture d'assurance, la résilience des chaînes d'approvisionnement et le risque souverain.

Ces risques se sont déjà matérialisés. En 2024, les catastrophes naturelles mondiales ont entraîné 320 milliards de dollars de pertes économiques, dont 140 milliards de dollars de pertes assurées, selon Munich Re³. De telles pertes affectent directement les marchés financiers et l'allocation du capital.

Éviter les conséquences les plus graves nécessite une transformation rapide des systèmes énergétiques et des processus industriels, communément appelée la transition verte. Au même titre que pour les autres secteurs industriels, cette transition représente pour les gestionnaires d'actifs une exposition au risque significative ainsi qu'un moteur majeur de création de valeur à long terme.

La mobilisation de l'économie mondiale vers une trajectoire à faible émission de carbone et résiliente au climat nécessitera un investissement cumulé estimé à 275 billions de dollars — soit environ 9,2 billions de dollars par an — jusqu'en 2050. Ce capital sera essentiel pour déployer à

¹ [WEF Creating effective climate governance on corporate boards.pdf](#)

² [Only 3 years left: The carbon budget for 1.5°C is almost gone | ScienceDaily](#)

³ [Climate change is showing its claws: The world is getting hotter, resulting in severe hurricanes, thunderstorms and floods | Munich Re](#)

grande échelle des systèmes énergétiques à faibles émissions, mettre en œuvre des technologies vertes, transformer les processus industriels et agricoles, soutenir la requalification de la main-d'œuvre et permettre des mesures d'atténuation et d'adaptation. Bien que l'attention des investisseurs se soit traditionnellement portée sur l'atténuation (réduction des émissions pour limiter la hausse des températures), l'adaptation climatique est tout aussi matérielle pour sauvegarder les actifs et les systèmes économiques déjà exposés aux impacts physiques du climat. Les mesures d'adaptation incluent, entre autres, le renforcement des infrastructures pour résister à des événements climatiques plus fréquents et plus graves, ainsi que l'adoption de pratiques agricoles résilientes à la sécheresse pour faire face au stress hydrique.

L'éventail des opportunités est tout aussi significatif. L'action climatique pourrait générer jusqu'à 26 billions de dollars de bénéfices économiques d'ici 2030, portés par l'expansion de l'énergie propre, l'innovation technologique, la diversification économique et la réduction du risque climatique à long terme⁴. Les institutions financières jouent un rôle central dans la facilitation de cette transition en réallouant le capital vers des solutions sobres en carbone, en finançant l'innovation, en réduisant les émissions financées et en améliorant la compréhension du marché concernant les risques et les opportunités liés au climat.

⁴ [WEF Creating effective climate governance on corporate boards.pdf](#)

Gouvernance

Triasima applique un cadre de gouvernance rigoureux pour superviser les risques liés au climat et assurer l'alignement entre les objectifs des clients, les décisions d'investissement et la création de valeur à long terme.

Structure de gouvernance et importance stratégique

La mise en place d'une gouvernance climatique efficace constitue, pour Triasima, un pilier fondamental de la pérennité financière et un impératif stratégique pour naviguer avec succès dans la transition vers une économie sobre en carbone. Le changement climatique est considéré à la fois comme un risque et une opportunité financièrement matériels qui justifient le même niveau de rigueur au niveau du conseil d'administration que tout autre risque stratégique ou d'entreprise. Étant donné la complexité des enjeux climatiques — englobant l'incertitude macroéconomique, l'évolution de la réglementation, le développement scientifique et l'évolution des attentes des parties prenantes — le conseil d'administration assure une surveillance stratégique afin de garantir que les considérations climatiques sont intégrées dans les décisions d'investissement, la gestion des risques et la stratégie d'entreprise.

Pour un gestionnaire d'actifs, les risques climatiques peuvent altérer les résultats des sociétés émettrices à travers deux sources distinctes : d'une part, les risques physiques, qu'ils soient aigus (événements météorologiques extrêmes) ou chroniques (changements climatiques de long terme) ; et d'autre part, les risques de transition, qui découlent de pressions réglementaires, de marché et de réputation. La compréhension de ces dynamiques est donc centrale dans l'approche de gouvernance de Triasima.

Rôles, responsabilités et surveillance

La gouvernance du climat et de la durabilité chez Triasima repose sur des rôles et des responsabilités clairement définis à l'échelle de l'organisation. Une spécialiste ESG dédiée dirige les initiatives d'investissement responsable, tandis que l'équipe d'investissement intègre les considérations climatiques et ESG directement dans la construction des portefeuilles, l'actionnariat actif et l'évaluation des risques.

Le comité de direction assure la responsabilité de la mise en œuvre, et le conseil d'administration exerce la surveillance ultime de la stratégie climatique, de l'évolution des politiques et de la gestion des risques. La Politique d'investissement responsable de Triasima⁵ est revue et mise à jour tous les deux ans sous la supervision du conseil d'administration. La mise à jour de 2025 renforce nos engagements envers les droits des peuples autochtones lorsque ceux-ci sont matériels, incluant le respect du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), conformément à l'appel à l'action 92 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA).

Cette structure de gouvernance garantit que les considérations climatiques sont appliquées de manière cohérente à tous les paliers décisionnels, tout en étant appuyées par l'expertise et les ressources appropriées.

Compétences, expertise et renforcement des capacités

Afin de garantir une supervision rigoureuse, Triasima mise sur la formation continue pour s'assurer que son conseil d'administration, sa direction et ses professionnels de l'investissement possèdent les compétences nécessaires pour superviser et gérer les risques et opportunités liés à la durabilité.

⁵ [triasima politique ir - 2025 07 22.pdf](#)

Triasima capitalise sur l'expertise spécialisée de sa spécialiste principale, Investissement responsable, une professionnelle ESG titulaire d'un doctorat (Ph. D.) possédant des certifications avancées en matière de durabilité et de climat. En plus de suivre des formations continues sur l'identification, l'évaluation et la communication des risques climatiques, cette spécialiste permet à la firme d'interpréter les normes en évolution et de piloter l'intégration stratégique, tout en partageant ses analyses avec l'équipe d'investissement et le conseil d'administration, selon les besoins.

L'engagement de Triasima envers le renforcement de ses capacités s'étend à sa collaboration avec les clients autochtones, où l'éducation, le dialogue et le partenariat avec les dirigeants et les fiduciaires aident à aligner les stratégies d'investissement sur les valeurs culturelles et les priorités communautaires à long terme. En 2025, Triasima a offert la formation *4 Saisons de la réconciliation* de l'Université des Premières Nations du Canada à ses employés, ce qui a approfondi leur compréhension de l'histoire, des droits et des perspectives des Autochtones. Cette formation renforce l'importance d'une consultation significative avec les peuples Indigènes, de l'établissement de relations respectueuses et des principes du CLPE tels qu'énoncés dans la DNUDPA, dont Triasima est signataire.



« La durabilité constitue un pilier de notre cadre analytique, pleinement intégré à notre processus de gestion. En réponse à l'urgence climatique et aux attentes accrues des investisseurs, les facteurs ESG sont pris en compte dans nos analyses pour éclairer nos décisions d'investissement. Cette approche favorise l'identification d'actifs résilients, contribuant ainsi à une transition vers une économie plus durable. En cherchant à concilier rendements financiers et durabilité, nous visons à générer une valeur ajoutée partagée pour nos partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes. »

Salma Ktat, Ph.D. Spécialiste principale, Investissement responsable

Processus, outils et mécanismes de mise en œuvre

Triasima a mis en place des processus structurés et des outils internes pour opérationnaliser ses engagements en matière de climat et de durabilité. Cette architecture repose sur un tableau de bord des risques ESG, conçu pour centraliser et corréliser les indicateurs de durabilité, de climat et d'impact les plus significatifs. Cet outil analytique permet une évaluation dynamique des actifs, assurant ainsi l'intégration de ces facteurs dans nos processus de prise de décisions d'investissement.

Ce tableau de bord inclut des indicateurs tels que les émissions carbone de niveau 1, 2 et 3, les cibles de réduction d'émissions, les revenus verts et d'impact, les controverses ESG ainsi que des questions d'engagement propres à chaque secteur, le tout étant mis à jour périodiquement pour garantir des perspectives pertinentes et utiles à la décision. Ces processus permettent à l'équipe d'investissement d'intégrer les considérations climatiques dans l'analyse de portefeuille, la gestion des risques et les activités d'actionnariat actif, visant ainsi à ce que la gouvernance climatique soit ancrée tout au long du cycle de vie de l'investissement.

Stratégie et prise de décision

L'analyse des enjeux climatiques et ESG constitue une composante clé de l'orientation stratégique de Triasima, visant à renforcer la résilience des portefeuilles et l'alignement avec les objectifs de long terme de nos clients.

Bien que la philosophie d'investissement de Triasima soit demeurée constante depuis ses débuts, l'accélération des impacts du changement climatique et la sensibilisation accrue des investisseurs ont renforcé l'importance d'intégrer les considérations climatiques et ESG dans notre approche d'investissement. En réponse, Triasima a progressivement renforcé sa capacité interne en investissant dans le capital humain, en élargissant l'accès à des sources de données ESG externes spécialisées, en établissant des politiques formelles d'investissement responsable et en développant des outils et des stratégies qui soutiennent une prise de décision d'investissement durable.

La stratégie de Triasima pour la gestion des risques liés au climat est fondée sur une combinaison de diversification, de sélection d'investissements résilients au climat et d'évaluation rigoureuse des actions climatiques des émetteurs, dans la mesure où ces enjeux sont matériels. La diversification à travers les zones géographiques, les secteurs et les émetteurs aide à atténuer l'exposition aux risques physiques et de transition localisés (voir Figure 1). En parallèle, nous priorisons les investissements qui démontrent une résilience face aux enjeux climatiques, incluant les entreprises qui ont mis en place des pratiques d'atténuation et d'adaptation crédibles et qui opèrent de manière à être moins exposées aux impacts climatiques (voir Figure 2).



Figure 1

Risques climatiques physiques et de transition et impacts potentiels sur les émetteurs

Risque	Description du risque	Exemples d'industries exposées	Impact potentiel sur les sociétés émettrices
Transition : Politiques et juridiques	• Évolutions de la réglementation climatique, telles que celles liées à la tarification du carbone ; • Exigences accrues en matière de divulgation des émissions ; • Réglementation des produits ou services existants.	• Pétrole et gaz	• Hausse des coûts d'exploitation attribuable à l'augmentation des coûts de conformité ; • Diminution de la demande pour les produits et services résultant de décisions judiciaires ou de litiges.
Transition : Technologies	• Potentiel de percées technologiques, telles que les technologies à faibles émissions remplaçant les infrastructures existantes.	• Automobile • Cimenterie	• Volatilité des prix pour l'évaluation des véhicules (VE, moteur à combustion interne [MCI], hybride) ; • Dépenses de R&D accrues dans de nouvelles technologies alternatives ; • Mise hors service précoce d'actifs existants ; • Coûts de déploiement des nouveaux processus et technologies.
Transition : Marchés	• Évolutions de la demande de produits découlant du changement de comportement des clients, à mesure que les risques et opportunités climatiques sont davantage pris en compte.	• Automobile • Assurance	• Baisse de la demande liée au comportement des consommateurs ; • Variations imprévues des coûts énergétiques ; • Réévaluation des actifs (ex. : réserves de combustibles fossiles) ; • Hausse des prix, voire perte d'accès à l'assurance de biens dans les zones exposées aux catastrophes.
Transition: Réputation	• Évolution de la perception liée à l'inaction face aux enjeux climatiques ; • Risque d'écoblanchiment (<i>greenwashing</i>).	• Secteur financier	• Le non-respect des normes environnementales et ESG peut entraîner une atteinte à la réputation, des réactions négatives des parties prenantes, un examen réglementaire accru et l'imposition d'amendes.

Physiques : Aigus et chroniques	• Impact sur les opérations découlant d'événements météorologiques extrêmes (ex. : cyclones, vagues de chaleur ou de froid) - risques aigus ; • Changements à long terme des schémas météorologiques (ex. : hausse du niveau de la mer, températures élevées soutenues) - risques chroniques.	• Agriculture • Logement • Services financiers	• Volatilité accrue des prix des matières premières et des coûts d'assurance, posant des risques financiers pour les producteurs et les investisseurs ; • Changements dans les flux migratoires, pouvant influencer sur le prix des propriétés et la demande immobilière (risques pour les sociétés d'infrastructure), ainsi que sur les portefeuilles de prêts hypothécaires (risques pour les sociétés de services financiers).
--	---	--	---

L'évaluation de la préparation et de l'action climatique des émetteurs est intégrée à notre analyse d'investissement, visant à favoriser la résilience des portefeuilles et la préservation de la valeur à long terme. Cela comprend l'analyse de données climatiques historiques, telles que les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que des indicateurs de trajectoire, notamment les objectifs de réduction, les progrès accomplis vers ces objectifs et la crédibilité des plans de transition (lorsque les données sont disponibles et fiables).

Nous évaluons également les deux principales actions climatiques entreprises par les sociétés émettrices : l'atténuation et l'adaptation. Les efforts d'atténuation peuvent consister à réduire les émissions par des procédés économes en énergie ou l'adoption de technologies vertes, tandis que les mesures d'adaptation peuvent inclure des infrastructures conçues pour résister aux événements météorologiques extrêmes, des intrants agricoles résistants à la sécheresse, le sylvopastoralisme (intégration de divers arbres aux cultures et à l'élevage), des ouvrages de protection contre les inondations ou des matériaux résistants à la chaleur.

Si les investissements consacrés à l'adaptation et à l'atténuation peuvent être perçus comme un coût financier immédiat pour l'entreprise, l'absence de telles mesures peut exposer les sociétés à d'importantes pertes financières, opérationnelles et réputationnelles lorsque survient des événements liés au climat. Dans bien des cas, le risque de perte à long terme lié à l'inaction est plus important que l'investissement initial requis pour renforcer la résilience.

Figure 2

Préparation climatique : Exemples de mesures d'atténuation et d'adaptation

	Exemples de mesures
Actions d'atténuation	• Amélioration de la conception des bâtiments, remplacement des matériaux à forte intensité d'émissions et application de peinture blanche sur les toitures (toits blancs). • Utilisation de revêtements réfléchissants pour la chaleur sur les autobus et autres véhicules de transport en commun. • Recyclage des batteries pour les fabricants de véhicules électriques (VE)
Actions d'adaptation	• Pratiques agricoles durables telles que l'agroforesterie, la rotation des cultures, le sylvopastoralisme et la gestion communautaire des forêts. • Protection des mangroves pour se prémunir contre la hausse du niveau de la mer

Note : Bien que souvent perçues comme des priorités divergentes, les stratégies d'atténuation et d'adaptation peuvent être interconnectées et se renforcer mutuellement. Par exemple, les systèmes sylvopastoraux (pâturages boisés) permettent de protéger le bétail contre les chaleurs extrêmes tout en séquestrant de 5 à 10 fois plus de carbone que les terres dépourvues d'arbres⁶

Triasima reconnaît également que les convictions et les préférences des clients jouent un rôle important dans l'élaboration de la stratégie de portefeuille. Pour les clients qui privilégient un alignement sur la transition, nous pouvons orienter les capitaux vers des entreprises à forte intensité carbone engagées dans une démarche de décarbonation crédible, tout en réduisant l'exposition aux émetteurs dépourvus de plans de transition. Cette approche favorise à la fois une saine gestion des risques et la transition globale des marchés vers une économie sobre en carbone.

⁶ [6 Climate Mitigation and Adaptation Strategies | World Resources Institute](#)

Gestion des risques

La gestion des risques climatiques chez Triasima repose sur une analyse rigoureuse de la matérialité, où l'expertise ESG et l'actionnariat actif s'imposent comme les piliers de la résilience de nos portefeuilles.

Processus d'évaluation et de gestion des risques liés au climat

Triasima identifie et évalue les risques liés au climat au moyen d'un processus axé sur la matérialité. Ce processus évalue les émetteurs en fonction de leur exposition sectorielle, de leur intensité d'émissions, de leur état de préparation à la transition et de leur exposition à des controverses liées à la durabilité. Lorsque le changement climatique, l'égalité entre les sexes, les droits des peuples Autochtones ou d'autres enjeux ESG sont jugés matériels, les émetteurs font l'objet d'un examen approfondi s'appuyant sur des indicateurs de performance (KPI) ESG, des analyses spécifiques et des rencontres d'engagement ciblées. Ces analyses permettent d'identifier les controverses, d'évaluer les efforts d'atténuation et de mesurer la crédibilité des cibles climatiques et ESG par rapport aux pairs du secteur. Les entreprises présentant des controverses récurrentes et/ou sévères, une planification de transition manquant de crédibilité ou des engagements climatiques insuffisants peuvent faire l'objet de contraintes d'investissement, tandis que les émetteurs démontrant des stratégies robustes d'adaptation et d'atténuation peuvent être perçus plus favorablement.

Triasima gère les risques liés au climat grâce à une combinaison structurée d'exclusion ESG, d'intégration ESG, d'analyse des risques, d'engagement et de vote par procuration. Notre philosophie accorde la priorité à l'actionnariat actif — utilisant l'engagement et le vote pour favoriser l'amélioration des pratiques. Toutefois, nous reconnaissons que l'engagement n'est pas toujours l'avenue appropriée. Pour les entreprises dont les activités de base sont intrinsèquement incompatibles avec le bien commun ou le bien-être social — comme le tabac ou les armes controversées — l'exclusion peut s'avérer la mesure la plus responsable. Dans ces cas, et conformément aux préférences de nos clients, nous pouvons appliquer des exclusions ciblées.

Compte tenu de la grande hétérogénéité et du manque de standardisation des informations sur la durabilité entre les émetteurs, Triasima a renforcé ses capacités internes de gestion de données afin de soutenir des analyses cohérentes et utiles à la prise de décision. La gestion des risques climatiques est intégrée aux processus de gestion des risques d'investissement de la firme, garantissant que les perspectives de durabilité sont prises en compte parallèlement à l'analyse financière traditionnelle pour offrir une vue holistique du risque.

Pour soutenir cette intégration, Triasima s'appuie sur le Tableau de bord des risques ESG développé à l'interne qui centralise les principaux indicateurs de durabilité et de climat, tant au niveau des émetteurs que des portefeuilles. Ce tableau de bord offre une visibilité sur l'empreinte carbone, l'attribution par secteur et par entreprise, les revenus liés à l'impact, les controverses ESG et les questions d'engagement relatives à chaque industrie. Cette vue intégrée permet à l'équipe d'investissement de surveiller systématiquement les risques matériels et soutient la création de valeur à long terme.

Dans le cadre de ses efforts d'amélioration continue, Triasima a récemment développé le Tableau de bord climat, un outil interne dédié au suivi des risques et opportunités climatiques. Ce tableau de bord permet de suivre les risques physiques et de transition, incluant l'exposition au risque d'actifs échoués liés aux réserves de combustibles fossiles qui pourraient devenir économiquement non viables à mesure que la transition énergétique s'accélère. L'outil identifie aussi des indicateurs d'opportunités, tels que l'alignement sur les cibles fondées sur la science (SBTi), la part des revenus issus de l'efficacité énergétique, ainsi que les taux d'utilisation d'énergies renouvelables et de recyclage de l'eau.

Utilisation de l'engagement pour gérer les risques liés au climat



L'engagement constitue un volet essentiel de la stratégie de gestion des risques climatiques de Triasima. Grâce à un dialogue direct avec les émetteurs, nous évaluons la gouvernance des risques climatiques, la crédibilité des plans de transition et des stratégies de réduction des émissions. Triasima priorise les efforts d'engagement auprès des entreprises à fortes émissions — telles que les services publics, les mines et le secteur pétrolier et gazier — où les risques climatiques sont les plus matériels et l'exposition à la transition la plus élevée.

Afin d'assurer la cohérence de ces actions, Triasima a élaboré le Guide d'engagement sectoriel qui cadre nos engagements autour de la gouvernance climatique, de la transparence de l'information et de l'alignement avec la transition énergétique dès lors que ces enjeux sont jugés matériels. En complément, un Outil de suivi de l'engagement développé à l'interne nous permet de documenter systématiquement les réponses des émetteurs, les résultats d'impact et les processus d'escalade, garantissant ainsi que les activités d'engagement sont pleinement intégrées à la prise de décision d'investissement.

L'aperçu suivant présente des exemples de questions ESG sectorielles et multisectorielles issus du Guide d'engagement de Triasima.

Questions environnementales sectorielles (exemples)

Secteur de l'énergie

- Quels sont les objectifs de réduction des émissions de niveau 1, 2 et 3 de l'entreprise et quels progrès ont été accomplis?
- L'entreprise dispose-t-elle d'un plan de transition incluant une analyse de scénarios?
- Le captage du carbone est-il utilisé, et quel est le pourcentage de CO₂ séquestré par rapport à celui utilisé pour la récupération assistée du pétrole?
- Quelles sont les stratégies d'atténuation des risques liés à la biodiversité, particulièrement dans les zones écologiquement sensibles?
- Quels sont le taux de recyclage de l'eau et la stratégie de gestion des risques hydriques dans les zones de stress hydrique?

Secteur des matériaux

- Quelles mesures sont prises pour réduire les déchets dangereux et les polluants atmosphériques?
- Quelle est la stratégie de l'entreprise pour la réduction des émissions de niveau 1, 2 et 3?
- Comment l'entreprise gère-t-elle les résidus miniers et les risques liés à l'eau dans ses opérations minières?
- Les substances chimiques contenues dans les produits font-elles l'objet d'un suivi de toxicité et sont-elles remplacées par des solutions plus sûres?

Secteur des services publics

- Quelles mesures sont prises pour réduire les émissions de méthane?
- Quels risques l'entreprise rencontre-t-elle dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'énergies renouvelables?
- Comment les polluants atmosphériques (tels que les SO_x et NO_x) sont-ils gérés, particulièrement dans les zones densément peuplées, et y a-t-il des objectifs de réduction?
- Comment l'entreprise gère-t-elle les risques hydriques, spécifiquement dans les régions de fort stress hydrique?

Questions sociales (exemples multisectoriels)

- Comment l'entreprise interagit-elle avec les communautés autochtones et les parties prenantes locales?
- Quels sont le taux d'accidents de travail et les mesures de réduction associées?
- Quels sont les programmes d'investissement communautaire et leurs retombées locales?
- Comment les risques sont-ils gérés dans les régions politiquement instables?

Questions de gouvernance (exemples multisectoriels)

- La rémunération de la direction est-elle liée à des cibles ESG?
- Quelles politiques préviennent la corruption et les pratiques anticoncurrentielles?

La Politique d'actionnariat actif de Triasima⁷(2024) cadre l'usage de l'engagement et du vote par procuration pour gérer les risques de durabilité et définit ses attentes climatiques envers les émetteurs. Des recherches démontrent que ces engagements favorisent la transparence, la réduction effective des émissions et le soutien des actionnaires envers la direction.

L'engagement constitue ainsi un levier efficace pour atténuer les risques liés au changement climatique⁸.

Dans le cadre de gestion des risques de Triasima, l'engagement sert de mécanisme visant à atténuer les risques liés au climat, à renforcer la résilience des émetteurs et à soutenir la création de valeur à long terme pour les clients.

Étude de cas : Engagement collaboratif sur le climat

Responsable d'environ 40 % des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie, la production d'électricité est le principal contributeur au changement climatique et un levier de décarbonation critique. L'électrification accélérée par les transports, l'industrie et l'IA accroît la demande, faisant du secteur un levier de décarbonation transverse incontournable. L'atteinte des trajectoires « net zéro » repose ainsi sur l'abandon des combustibles fossiles au profit du déploiement massif des énergies renouvelables et des technologies propres, qui constituent les principaux moteurs de la transition du secteur.

En 2025, via l'initiative *Climate Action 100+*, Triasima a dialogué avec un chef de file américain de l'énergie propre, dont la production est décarbonée à plus de 90 % avec un objectif de 100 % d'ici 2040. L'engagement a permis de valider ses progrès en divulgation (TCFD) et d'évaluer l'impact d'une acquisition imminente sur son empreinte carbone et ses capacités renouvelables. Triasima a également abordé des enjeux de plus en plus matériels, comme les émissions de portée 3, la résilience du réseau et l'intégration de la charge flexible dans un contexte de forte demande électrique.

L'entreprise continue de démontrer un alignement solide avec les attentes de Triasima en matière de risque climatique, notamment par des cibles de décarbonation crédibles, un leadership dans l'innovation nucléaire et les technologies propres, ainsi qu'une amélioration continue de sa transparence. Triasima surveillera la performance post-acquisition et la mise à jour des indicateurs climatiques lors de la publication du rapport de durabilité de l'entreprise, afin de s'assurer que les risques climatiques demeurent adéquatement évalués et intégrés aux décisions d'investissement.

⁷ [triasima politique actionnariat actif - 2024_08_07.pdf](#)

⁸ The study used climate risk engagement data by BlackRock from 2020 to 2023 totalling 5964 climate risk engagements [Climate Risk Engagements | ECGI](#)

Vote par procuration

Le vote par procuration est un volet essentiel de la stratégie d'actionnariat actif et de la surveillance des risques climatiques de Triasima. La firme assure une transparence complète quant à ses pratiques de vote et à la divulgation de leurs résultats. Notre récente Politique d'actionnariat actif clarifie nos lignes directrices et nos justifications sur des thèmes ESG clés, tels que le changement climatique, la biodiversité et l'équité raciale. Pour éclairer ses décisions, Triasima s'appuie sur des firmes tierces de conseil en vote indépendant (la Politique Caucus de GIR inc.⁹ et la Politique de durabilité d'ISS¹⁰). Nous évaluons leurs recommandations pour aligner nos votes sur nos principes et l'évolution des meilleures pratiques ESG.

Triasima soutient généralement les propositions d'actionnaires qui favorisent l'action climatique, les objectifs de diversité, les droits de la personne et l'intégration des facteurs ESG dans la rémunération de la haute direction, dès lors qu'elles contribuent à la création de valeur à long terme et traitent des risques de durabilité matériels. Triasima peut toutefois décliner son soutien si les propositions sont jugées trop contraignantes ou si elles nuisent à une mise en œuvre efficace.

Exemples de mesures d'escalade par le vote

- Voter contre la réélection des administrateurs lorsque les entreprises ne parviennent pas à gérer les risques ESG matériels, notamment en cas d'incidents environnementaux ou de surveillance climatique insuffisante.
- Voter contre les administrateurs ou s'abstenir au sein des sociétés ciblées par *Climate Action 100+* lorsque les attentes minimales en matière d'alignement « net zéro » ne sont pas satisfaites.
- Soutenir les propositions d'actionnaires exigeant la divulgation des risques climatiques financiers, physiques ou réglementaires, ainsi que des cibles de réduction des GES ou des plans de transition crédibles.

Revue du vote par procuration 2025

En 2025, Triasima a voté sur 4 016 propositions, dont 3 849 provenant de la direction et 167 de la part d'actionnaires¹¹.

Triasima a soutenu 100 % des propositions d'actionnaires liées au climat, la majorité d'entre elles portant sur des divulgations pertinentes, telles que le rapport sur les émissions de GES, la divulgation du financement des combustibles fossiles, les votes consultatifs sur les plans d'action climatique, l'alignement du lobbying climatique et les rapports sur la transition juste.

Triasima a notamment soutenu des propositions exigeant la divulgation du ratio de financement énergétique des banques canadiennes, un indicateur clé de l'allocation du capital entre projets renouvelables et fossiles. Ces propositions ont reçu des taux d'approbation supérieurs à 30 %, reflétant la demande croissante des investisseurs pour plus de transparence, particulièrement alors que ces institutions s'efforcent de respecter leurs engagements zéro émissions nettes tout en continuant à financer des projets de combustibles fossiles¹².

Triasima a également appuyé 100 % des propositions liées à la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et aux droits de la personne, couvrant des enjeux comme les audits sur l'équité raciale, les risques de travail forcé et infantile dans les portefeuilles de prêts, ainsi que les relations avec les Autochtones.

⁹ [GIR | Solution de Gestion des Droits de Vote ESG](#)

¹⁰ [Sustainability-International-Voting-Guidelines.pdf](#)

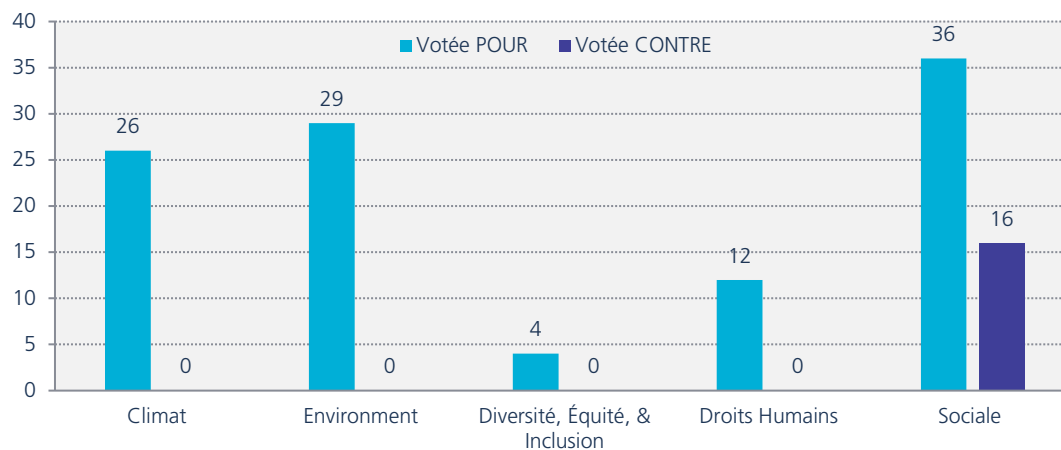
¹¹ Ces données représentent les résultats statistiques de l'application de la Politique de durabilité d'ISS pour l'année 2025.

¹² <https://www.investorsforparis.com/wp-content/uploads/2025/01/Canadian-Banks-Asset-Management-v5.pdf>

À titre d'exemple, Triasima a soutenu une proposition sur la *transition juste* auprès d'une institution financière d'envergure, reconnaissant qu'un financement de transition efficace doit intégrer les impacts sociaux pour prévenir les risques opérationnels et de réputation.

Ces décisions de vote reflètent notre engagement envers des stratégies de transition équitables qui renforcent la résilience à long terme de toutes les parties prenantes.

Figure 3: Propositions d'actionnaires liées au climat, à l'environnement, à la DEI, aux droits de la personne et aux enjeux sociaux votées en 2025



Métriques

Triasima s'appuie sur des indicateurs ESG et climatiques pour évaluer la durabilité de ses portefeuilles et assurer l'alignement avec les objectifs de ses clients.

Intégration ESG

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux actions représente environ 2,49 milliards de dollars CAD (92% de l'actif sous gestion). Triasima intègre systématiquement les facteurs ESG matériels dans l'ensemble de ces titres au sein de son processus d'investissement.

Notre approche de l'intégration ESG combine plusieurs méthodes, notamment les filtres d'exclusion et de type *best-in-class*, l'investissement thématique, ainsi que la prise en compte explicite des facteurs ESG financièrement matériels dans la prise de décision. La Politique d'investissement responsable de Triasima (2025) détaille cette approche. La politique est révisée tous les deux ans, ou plus fréquemment au besoin, pour refléter l'évolution des normes et des meilleures pratiques ESG.

Mesures de l'empreinte carbone

Triasima utilise MSCI ESG comme principal fournisseur de données pour ses mesures liées au climat. Triasima s'appuie sur divers indicateurs climatiques pour assurer l'alignement de ses stratégies avec les objectifs des clients et évaluer l'exposition des portefeuilles aux risques et opportunités climatiques. Ces mesures incluent les émissions de carbone totales (émissions financées), l'intensité carbone (émissions financées), l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP/WACI) et les réserves de combustibles fossiles.

Émissions financées

La mesure des émissions financées permet de quantifier l'empreinte carbone associée à nos investissements, constituant ainsi un indicateur clé de l'exposition de notre portefeuille aux risques de transition et de son alignement avec une trajectoire bas carbone. Triasima calcule les émissions financées à l'aide de MSCI ESG, qui applique la norme mondiale de comptabilité et de divulgation des GES pour le secteur financier du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF), en utilisant l'approche de propriété basée sur la valeur d'entreprise incluant la trésorerie (EVIC). La norme PCAF fournit une méthodologie cohérente et comparable permettant aux institutions financières de mesurer et de déclarer les émissions au niveau du portefeuille. Les calculs couvrent les émissions de portée 1, de portée 2 et de portée 3 (en amont et en aval) pour l'ensemble des actions, sur la base des données les plus récentes disponibles. La couverture actuelle est d'environ 93% de l'actif sous gestion en actions (2,3 milliards de dollars CAD).

Figure 4

Tableau des mesures de l'empreinte carbone du portefeuille

Indicateur	Unité	Portée des émissions	Métrique
Émissions de carbone financées totales	tCO ₂ e	Niveau 1 and 2	52,496
		Niveau 3 - en amont	86,180
		Niveau 3 – en aval	399,764
Intensité carbone financée	tons CO ₂ e / M\$ ventes	Niveau 1 and 2	153
		Niveau 3 - en amont	250
		Niveau 3 – en aval	1160
Intensité carbone moyenne pondérée (ICMP / WACI)	tons CO ₂ e / M\$ ventes	Niveau 1 and 2	146
		Niveau 3 - en amont	230
		Niveau 3 – en aval	906
Réserves de combustibles fossiles	M\$ investis	NA	261
	% de l'actif sous gestion		9.7

Source: Calculé en utilisant MSCI ESG

Exemples de métriques clés pour le Fonds Triasima actions mondiales tous pays de développement durable

Les indicateurs relatifs au climat et à la durabilité présentés dans cette section se concentrent sur le Fonds Triasima actions mondiales tous pays de développement durable, qui représente environ 11 % de l'actif sous gestion total de la firme. Ce portefeuille a été sélectionné en raison de la maturité des données et de la fiabilité supérieures des divulgations des sociétés émettrices, permettant ainsi le calcul de mesures utiles à la prise de décision. Triasima privilégie la rigueur méthodologique en limitant actuellement ces mesures aux portefeuilles les plus matures. Cette couverture sera étendue systématiquement à mesure que la fiabilité et la standardisation des données ESG s'accroîtront.

Les indicateurs incluent :

- Pourcentage d'entreprises avec des cibles de réduction d'émissions fondées sur la science (SBTi)
- Utilisation d'énergies renouvelables par le portefeuille : (pourcentage relatif à la consommation totale d'énergie)
- Revenus verts (pourcentage des revenus du portefeuille provenant de six catégories de produits et services bénéfiques pour l'environnement, incluant les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, les bâtiments verts, la prévention de la pollution, la gestion durable de l'eau et l'agriculture durable)
- Diversité, équité et inclusion (DEI) (pourcentage moyen de femmes au sein des conseils d'administration).

La consommation d'énergies renouvelables et les revenus verts du portefeuille sont calculés selon une méthodologie de pondération renormalisée. Cette approche garantit la fiabilité des indicateurs en se concentrant sur les émetteurs offrant une transparence de données suffisante pour une analyse décisionnelle robuste. Les valeurs au niveau de l'indice ne sont pas divulguées en raison de la disponibilité limitée des données de notre fournisseur externe. Cette approche garantit l'utilisation exclusive d'informations fiables et sera étendue à mesure que la qualité des données s'améliorera.

Figure 5
Fonds Triasima actions mondiales tous pays de développement durable – Métriques clés

Indicateur	Fonds Triasima actions mondiales tous pays de développement durable
Entreprises ayant des cibles de réduction d'émissions fondées sur la science (SBTi)	46%
Utilisation d'énergies renouvelables par le portefeuille	53%
Revenus verts du portefeuille	12%
Diversité, équité et inclusion (DEI)	32%

Source: Calculé en utilisant MSCI ESG



Avis et notes juridiques

Les renseignements relatifs à l'ESG et au climat contenus dans ce rapport sont fournis à titre d'information générale uniquement et peuvent inclure des données provenant de tiers dont Triasima ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les références à des cadres tels que l'ISSB ou le TCFD reflètent l'interprétation de Triasima au moment de la publication et sont sujettes à changement. Triasima ne s'engage aucunement à mettre à jour ce contenu, sauf si la loi l'exige.

Les données sur les indices de référence Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, obligataire court terme FTSE Canada et obligataire universel FTSE Canada proviennent de FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FTSE »). Les données sur les indices de référence Fiducies de revenu S&P/TSX, actions privilégiées S&P/TSX, petites capitalisations S&P/TSX et composé S&P/TSX proviennent de TSX inc. (« TSX »). Les données sur l'indice S&P 500® proviennent de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »). Les données sur les indices de référence MSCI EAO, monde tous pays et mondial proviennent de Morgan Stanley Capital International inc. (« MSCI »). Enfin, la classification des titres selon les Global Industry Classification Standards (« GICS ») provient conjointement de MSCI et de S&P (FTSE, TSX, S&P, et MSCI sont ci-après collectivement désignés les « fournisseurs d'indices et de données »).

Les fournisseurs d'indices et de données ont accordé des licences limitées à Triasima lui permettant d'utiliser les indices et données précités dans ses relevés de portefeuille. Cette information ne peut être redistribuée, vendue ou utilisée sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit des fournisseurs d'indices concernés. Ceux-ci n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces données de même que pour tout délai, interruption ou omission en regard de celles-ci, et n'offrent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expresse ou tacite, en regard des résultats qui pourraient être obtenus par l'utilisation de ces données ou quant à la qualité marchande ou l'à-propos des données pour un usage particulier.

Avis et notes juridique de MSCI concernant les licences

Certaines informations contenues dans le présent document (les « informations ») proviennent de MSCI Inc. ou de MSCI ESG Research LLC, ou de leurs filiales (« MSCI »), ou de fournisseurs d'informations (ensemble, les « parties MSCI ») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs, et sont protégées par des droits d'auteur. Les informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les informations ne peuvent pas être utilisées, et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier ou d'un produit, d'une stratégie de négociation ou d'un indice, et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de résultats futurs. Certains fonds peuvent être basés ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée sur la base des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices et certaines informations. Aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies « telles quelles » et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à l'utilisation qu'il peut faire ou permettre de faire des informations. Aucune partie de MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune partie MSCI ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions en rapport avec les informations contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de l'éventualité de tels dommages.